

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE COPTER CLUB ■

ARTICLE 1 - FORMATION DU CONTRAT ET CONDITIONS DE VENTE

La réservation devient ferme après le paiement intégral via le système sécurisé en ligne STRIPE, disponible sur notre site internet www.copterclub.fr ou via nos plateformes partenaires.

Les tarifs sont exprimés en euros, par personne et par activité, et incluent la TVA.

ARTICLE 2 - TARIFS DE GROUPE

Pour toute demande de réservation en groupe, veuillez nous contacter directement pour un devis personnalisé.

ARTICLE 3 - MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification d'une réservation doit faire l'objet d'une demande écrite de la part du client. L'acceptation ou le refus sera notifié par écrit par le prestataire. En cas de désaccord entre les parties, le prestataire se réserve le droit d'annuler la prestation et d'appliquer, le cas échéant, les pénalités prévues à l'article 6.

ARTICLE 4 - ANNULATION PAR LE CLIENT

Le client doit informer le prestataire de toute annulation au moins 72 heures avant la date prévue de la prestation. Si ce délai n'est pas respecté, une reprogrammation pourra être effectuée moyennant une pénalité correspondant à 30 % du montant payé initialement.

ARTICLE 5 - REPORT OU ANNULATION PAR LE PRESTATAIRE

En cas de conditions météorologiques défavorables, d'un nombre insuffisant de participants, de force majeure, ou pour des raisons de sécurité, le prestataire peut reporter l'activité.

Le client sera alors invité à reprogrammer la prestation à une date ultérieure convenue d'un commun accord.

ARTICLE 6 - REMBOURSEMENT

Si le client ne peut reprogrammer la prestation pour des raisons valables et justifiées (par exemple, fin de séjour), le prestataire remboursera l'intégralité du montant payé.

En l'absence de justificatif, un remboursement partiel correspondant à 70 % du montant payé sera effectué.

ARTICLE 7 - FORCE MAJEURE

En cas de force majeure (événement imprévisible, irrésistible ou indépendant de la volonté des parties), la partie concernée devra informer l'autre partie dans les plus brefs délais par tout moyen approprié afin de limiter les éventuels dommages.

ARTICLE 8 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement est requis pour confirmer la réservation et doit être effectué en ligne via le système sécurisé One Shot Pay.

ARTICLE 9 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée par écrit et envoyée au prestataire par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 8 jours suivant la prestation.

ARTICLE 10 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige non résolu à l'amiable, le Tribunal compétent sera celui du ressort de Perpignan.

ARTICLE 11 - DURÉE DE VALIDITÉ

Les réservations sont valables pendant 1 an à compter de la date d'achat.

Une prolongation de validité de 2 mois peut être accordée moyennant un paiement supplémentaire équivalent à 30 % du montant initial de la réservation.



LA DIRECTION DE COPTER CLUB